

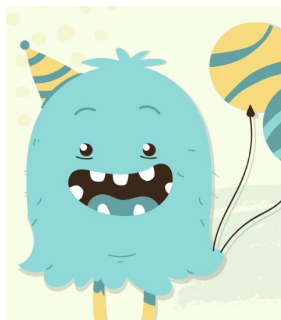
Septembre 2021

# Echo des Relais

## Edito

### Dans ce numéro

Edito	1
Dossier :La sécurité	2
De la structure collective à ...	4
La vie du RPE	6
A vos agendas	7
Planning accueils-jeux	8



« Assistante Maternelle : Et pourquoi pas vous ? ». Cette accroche deviendra bientôt notre nouvelle devise. Notre territoire, comme le pays en général, souffre d'un manque cruel d'assistantes maternelles. La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, malgré le dynamisme de sa population active, n'échappe pas à ce constat : nous notons une centaine de professionnelles de moins en 4 ans. Départs à la retraite, poursuite vers d'autres horizons professionnels et... baisse conséquent de nouvelles agréées. Une « crise des vocations » sans précédent qui oblige parfois les parents à s'éloigner significativement de leur domicile pour faire garder leur enfant.

Dans les mois à venir, nos animatrices de RAM ne cesseront, à vos côtés, de

promouvoir votre joli métier et de mettre en avant la qualité de l'accueil à domicile. Vos idées ou témoignages seront les bienvenus, il est évident que personne d'autre que vous ne parlera mieux de votre quotidien. N'hésitez pas à les partager.

Je vous laisse découvrir votre journal, qui comporte dans ce numéro les habituels « plannings des animations », signe fort d'optimisme pour les mois à venir ! Alors belle fin d'été mais aussi très belle rentrée à toutes !

Bernard ESPUGNA,  
Vice-président  
petite-enfance,  
enfance-jeunesse  
et affaires scolaires.



## RÉSULTAT DU VOTE...

**Vous avez voté pour le logo du Forum, la majorité a choisi...**



## L'ACTUALITÉ

Retrouvez l'actualité des RAM sur :

Le site internet :  
<https://www.ccterresduvalde Loire.fr/listes/petite-enfance/>

Réseaux Sociaux:

-Facebook : @CCTVL4541

-Twitter : @CCTVL4541

-LinkedIn : Communauté de Communes de Terres du Val de Loire

## CONTACT

Relais Petite Enfance  
2 rue Pierre Gailly 45130 BAULE  
[ram.val.ardoux@ccterresduvalde Loire.fr](mailto:ram.val.ardoux@ccterresduvalde Loire.fr)  
02.38.44.48.74 ou 06.80.44.12.27

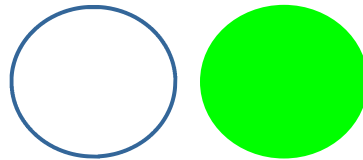
L'assistant maternel a une obligation de résultat en matière de sécurité. Le référentiel de l'agrément des assistants maternels à l'usage des services de protection maternelle et infantile indique :

« Le lieu d'accueil ainsi que son environnement et son accessibilité doivent présenter des caractéristiques permettant, (...) de garantir la santé, la sécurité et l'épanouissement des jeunes enfants accueillis en tenant compte de leur nombre et de leur âge. » En cas d'accident, sa seule responsabilité, y compris pénale, peut donc être engagée.

Le département du Loiret a édité un livret reprenant les consignes de sécurité pour les enfants accueillis. Rendez-vous sur le site internet de la CCTVL—onglet petite enfance pour le récupérer !



**La principale recommandation étant bien sûr la surveillance des enfants accueillis sous la seule responsabilité de l'assistant maternel qui ne peut en aucun cas déléguer cet accueil.**



Pour compléter ces informations sur la sécurité, nous ajoutons une fiche sur les bijoux. Un sujet que vous abordez souvent avec les familles lors de l'accueil.

# LES BIJOUX CHEZ LE JEUNE ENFANT

L'objet de petite taille est attrayant pour le jeune enfant, qui porte à sa bouche tout ce qui passe à sa portée. Il est également capable de détacher avec ses doigts ou ses dents de petites pièces ou de petits éléments.

La tranche d'âge la plus vulnérable concerne les moins de trois ans.

Les bijoux (chaines, gourmettes, boucles d'oreilles...) ainsi que **les colliers d'ambre\*** comportent de réels risques de **strangulation ou d'étouffement** après ingestion des éléments qui les constituent.

Chaque année, le SMUR recense plusieurs dizaines de décès de nourrissons par strangulation en France.

\*Pour soulager les douleurs dues à la poussée des dents, les anneaux de dentition à mâcher sont à privilégier.

Pas de bijou, chouchou, barrette, cordelette de vêtements et attache tétine, durant le temps de sommeil.

La sécurité de l'enfant impose qu'il doit venir sans objet ou bijou susceptible d'être dangereux pour lui et les autres.

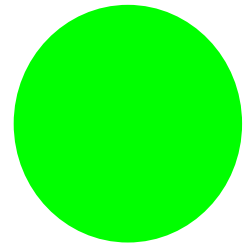
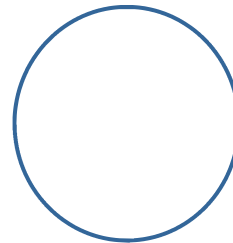


**Loiret**  
votre Département

[WWW.LOIRET.FR](http://WWW.LOIRET.FR)



## De la structure collective à...



Carine, Gaëlle, Leslie, Nadine, Paquita sont toutes les quatre assistantes maternelles sur le territoire des Terres du Val de Loire. Elles ont du recul sur l'accueil de la petite enfance. Auxiliaire de puériculture ou Assistant éducatif petite enfance dans un établissement accueillant de jeunes enfants (EAJE), elles ont fait le choix de devenir assistante maternelle.

Carine à Ouzouer-le-Marché, Leslie à Villerrmain et Paquita à Meung-sur-Loire exercent à leur domicile tandis que Gaëlle et Nadine, ont chacune créée une MAM l'une à Beaugency et l'autre à Messas.

De l'accueil collectif en petite ou grosse structure à l'accueil individuel, pointant les richesses et les limites de chaque environnement qui les font toujours avancer un peu plus, elles nous en parlent.

### ...mon domicile

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

**Carine** : Assistante maternelle, à mon domicile depuis septembre 2019, j'ai travaillé en halte-garderie et centres de loisirs. Quand je suis tombée enceinte, c'était le moment de changer de carrière et par la même occasion d'offrir à mon enfant et moi-même une vie choisie.

**Leslie** : J'ai 40 ans, mariée et 2 enfants 15 et 11 ans. Je suis Assistante Maternelle depuis 2011. Avant j'ai eu mon diplôme d'auxiliaire de puériculture et j'ai travaillé dans différentes structures mais essentiellement 2 grandes crèches à Orléans, environ 8 ans.

**Paquita** : assistante maternelle à Meung sur Loire depuis 21 ans, j'ai travaillé 4 ans en halte-garderie. À la suite d'un licenciement, j'ai fait un stage en halte-garderie, à la suite une proposition d'embauche m'a été faite.

Que vous a apporté cette expérience en accueil collectif ?

**Carine** : L'expérience de l'accueil collectif, m'a beaucoup appris sur le développement de l'enfant. Je suis assez observatrice des comportements. Lorsque j'avais des questions mes collègues m'apportaient une réponse quasiment instantanées grâce à leur expérience



et leurs connaissances. J'ai pu également comprendre et intégrer que chaque activité proposée à un enfant a un sens pour lui, ce que cela lui apporte, en quoi cela l'aide dans ses acquisitions. Et enfin, découvrir la variété des activités qu'il est possible de mettre en place.

**Leslie** : Mes années en crèche m'ont permis de grandir mentalement, à peine sortie de l'école, je trouvais un poste. J'étais jeune et beaucoup de mes collègues m'ont appris le métier sur le tas. Cela m'a permis d'apprendre aussi à travailler en équipe. Mes années de crèche m'ont été très bénéfiques pour mon métier d'assistante maternelle. Dès mes débuts en tant qu'assistante maternelle, j'ai pu prodiguer des conseils aux parents que ce soit dans l'alimentation, l'éveil, le développement... tout en étant à l'aise.

**Paquita** : L'expérience du travail auprès de l'enfant et bien communiquer avec les parents car c'était ma première expérience dans le domaine de la petite enfance.

Le +  
connaissance du jeune enfant  
Le -  
respect du rythme de l'enfant

Septembre 2021

## ...au domicile ...

Quelles raisons vous ont amené à quitter cet établissement et rester une professionnelle de la petite enfance en devenant assistante maternelle ?

**Carine** : J'ai voulu quitter la collectivité car plusieurs choses ne m'alliaient plus : Les projets et idées discutés en équipe finalement rarement mis en place par la direction ; des réunions à n'en plus finir qui ne font pas avancer. Le rythme quotidien laisse trop peu de place à l'improvisation, à la possibilité de profiter du moment, de mettre en place de nouvelles façons de travailler, de nouvelles pratiques ou jeux auprès des enfants. Tout cela était en contradiction avec certaines de mes valeurs, comme respecter le rythme de l'enfant, prendre le temps de l'observer dans ses acquisitions afin de l'accompagner dans son autonomie...



**Leslie** : Suite à la naissance de mon 2eme enfant, j'ai décidé de prendre un congé parental mais au bout de quelques mois, la présence des enfants me manquait. Je me suis renseignée et j'ai vu que le seul métier que l'on pouvait faire en même temps était assistante maternelle. Je me suis lancée et tout de suite j'ai eu mon agrément et des enfants à garder. Je ne me suis jamais retrouvée sans emploi.

**Paquita** : J'ai quitté la halte-garderie car ça devenait compliqué au sein de l'équipe et pas toujours en accord avec ce que je faisais, notamment la façon d'accueillir les bébés. C'est par cette expérience que j'ai souhaité devenir assistante maternelle .

Après quelques années, quels avantages y trouvez-vous ?

**Carine** : En tant qu'assistante maternelle, je

trouve qu'on prend le temps, on suit les humeurs et les envies de chacun ! L'enfant trouve sa place dans un groupe restreint pour son jeune âge.

Il y a aussi l'avantage de pouvoir sortir prendre l'air ailleurs que dans le jardin.

**Leslie** : J'ai vu mes enfants grandir. Je suis au calme avec les enfants que je garde et je suis leur rythme.

**Paquita** : Il est plus facile de gérer l'accueil des enfants, surtout des bébés en rapport à leur rythme de sommeil. Ma vie professionnelle et ma vie privée sont en adéquation.

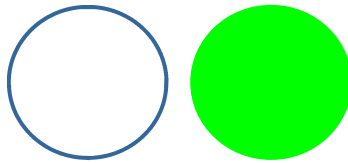
Ressentez-vous l'isolement professionnel ?

**Carine**: L'isolement professionnel ? Pour ma part, je ne le ressens pas.

Déjà c'est un peu ce que j'ai fui de la collectivité. D'autre part il y a plein de façons de ne pas se sentir isoler, notamment avec tout ce qu'organise le RAM : les matinées pour les enfants, les soirées entre assistantes maternelles, les conférences, nos droits aux formations. La disponibilité des RAM est importante pour toute la partie administrative où l'on peut se sentir parfois dépassées. J'ajoute à tout cela des sorties au parc où de temps à autres je rejoins une ou deux collègues.

**Leslie** : Je ne le ressens pas trop pour le moment. Je vais régulièrement au RAM pour justement ne pas tomber dans cet isolement et je parle beaucoup avec des collègues.

**Paquita** : Pas toujours simple mais heureusement, il y a le RAM et les collègues que je retrouve sur les temps collectifs.



Est-ce que les parents connaissent votre parcours professionnel et est-ce un plus pour faire reconnaître vos compétences ?

**Carine** : Les parents ont écho de mon parcours professionnel lors de l'entretien, je pense que ça peut en rassurer certains surtout au début de carrière d'une assistante maternelle. Mais je pense que le nombre d'années d'expériences dans le domaine prime que ce soit en collectivité ou au domicile.



**Leslie** : Lors de du 1er entretien avec les parents, je leur parle toujours de mon parcours professionnel avec mes diplômes et mes formations. Cela est souvent un plus en effet pour les parents.

**Paquita** : Cette expérience en halte-garderie remonte à de nombreuses années. Au tout début de mon métier d'assistante maternelle j'en parlais et ça m'a aidé à faire reconnaître mes compétences. Maintenant, je n'en parle plus mais, mes années d'expérience en tant qu'assistante maternelle rassurent les parents.

Pensez-vous, un jour, retourner travailler dans un EAJE ?

**Carine** : Il y aura un après assistante maternelle pas en EAJE mais toujours avec les enfants et / ou le soutien à la parentalité. Il y a beaucoup à faire dans la petite enfance.

**Leslie** : Je ne pense pas retourner travailler en crèche un jour. J'ai appris à travailler seule, à respecter le rythme de l'enfant...

Ayant fréquenté de grandes crèches, pour moi c'est trop l'usine. En revanche, je ne suis pas contre d'aller travailler en maternité et de nuit ....

**Paquita** : Non, même si parfois j'ai des doutes mais le Ram a toujours été là.

« Le nombre d'années d'expériences dans le domaine prime que ce soit en collectivité ou au domicile. »

Dans le prochain numéro vous découvrirez les témoignages de Gaëlle et Nadine qui sont allées de la **structure collective ... à la MAM**

## La vie du Relais en images...

Eveil musical  
À Mareau-aux-Prés



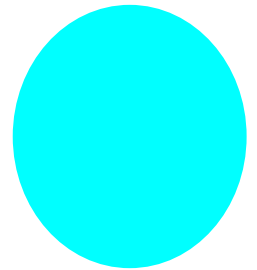
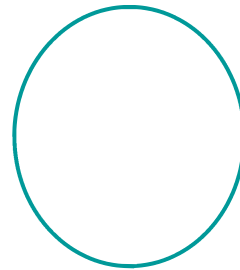
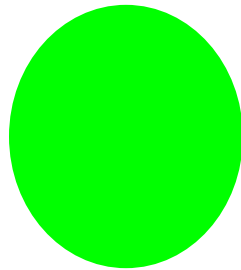
Roulebarak à Cléry-St-André



Spectacle  
« Mon rêve était bleu  
comme le ciel »  
À Cléry-St-André



A vos agendas !!



## Septembre

Reprise des animations **le jeudi 9 en extérieur** à Dry

**Jeudi 16** : Nous retrouverons les accueillis de **L'arche des Souvenirs au Clos Noha** (à Cléry-St-André) avec la participation de Val de Lire, à 10h

**Jeudi 23** : **Sortie bord du Loiret** avec pique-nique pour celles qui le souhaitent Cléry-St-André à 9h30

**Vendredi 24** : **Visite à la Chèvrerie** de Lailly-en-Val Rdv sur place à 10h

## Octobre

**Jeudi 7** : **Cueillette des pommes au Verger des Biaunais**, sur la commune de Mareau-Aux-Prés

Rdv à Cléry-St-André à 9h45 ou sur place à 10h

**Vendredi 22** : **visite du château de Beaugency**  
Entrée à 10 € par adulte, gratuit pour les enfants  
Rdv sur place à 10h

## Novembre

**Samedi 20** : **Forum « Zoom sur la Petite Enfance: Ensemble ! »**

Au Centre de Loisirs de Meung sur Loire  
De 9h30 à 12h

## Décembre

**Mardi 7** : A Tavers salle de la Cerisaie à 10h30

**Gâteau-Caillou - l'histoire vraie et poétique d'une recette**

Poésie (haïku), humour, marionnette, corps, voix, musique, couleurs, lumières, comptine à doigts, sont les ingrédients de ce spectacle

L'agenda retrouve sa place dans ce numéro « Echo des Relais ». J'espère que nous pourrons le tenir.

A partir de septembre il est possible de :

- Participer à **deux temps collectifs** par semaine sur un **secteur élargi**. C'est pour vous l'occasion de rencontrer des collègues que vous ne connaissez pas.

- De faire des **sorties** organisées avec le RAM « **Le Bonheur des Lutins** ».

La participation se fait toujours sur inscription.

### Lieux des accueils jeux :

**Baule** : Bâtiment modulaire, rue Pierre Gailly

**Cléry-St-André** : Motricité à l'Espace Loire, 1 rue du stade

**Dry** : Salle périscolaire, rue de Meung

**Lailly-en-Val** : Salle périscolaire, impasse des Ravouillères

**Mareau-aux-Prés** : Salle périscolaire rue des écoles


**Messas** : Salle des fêtes, Place Narcisse Bridault






## Planning accueils-jeux

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
Mer.	1		Ven.	1	<b>Sortie Chèvrerie</b>	Lun.	1		Mer.	1	
Jeu.	2		Sam.	2		Mar.	2		Jeu.	2	
Ven.	3		Dim.	3		Mer.	3		Ven.	3	Baule
Sam.	4		Lun.	4	Lailly-en-Val 	Jeu.	4		Sam.	4	
Dim.	5		Mar.	5		Ven.	5		Dim.	5	
Lun.	6		Mer.	6		Sam.	6		Lun.	6	Lailly-en-Val
Mar.	7		Jeu.	7	<b>Vergers des Biaunais</b>	Dim.	7		Mar.	7	<b>Spectacle Tavers</b>
Mer.	8		Ven.	8	Baule	Lun.	8	Lailly-en-Val	Mer.	8	
Jeu.	9	Dry	Sam.	9		Mar.	9	Mareau-aux-Prés	Jeu.	9	
Ven.	10	Baule	Dim.	10		Mer.	10		Ven.	10	Baule
Sam.	11		Lun.	11	Lailly-en-Val	Jeu.	11		Sam.	11	
Dim.	12		Mar.	12		Ven.	12		Dim.	12	
Lun.	13	Lailly-en-Val	Mer.	13		Sam.	13		Lun.	13	
Mar.	14		Jeu.	14	Cléry-St-André	Dim.	14		Mar.	14	Messas 
Mer.	15		Ven.	15	Baule	Lun.	15	Lailly-en-Val	Mer.	15	
Jeu.	16	<b>Clos Noha</b>	Sam.	16		Mar.	16	Messas	Jeu.	16	Cléry-St-André
Ven.	17	Baule	Dim.	17		Mer.	17		Ven.	17	Baule
Sam.	18		Lun.	18	Lailly-en-Val	Jeu.	18		Sam.	18	
Dim.	19		Mar.	19	Messas	Ven.	19		Dim.	19	
Lun.	20		Mer.	20		Sam.	20	<b>Forum</b>	Lun.	20	
Mar.	21	Messas	Jeu.	21		Dim.	21		Mar.	21	
Mer.	22		Ven.	22	<b>Sortie au Château</b>	Lun.	22	Lailly-en-Val	Mer.	22	
Jeu.	23	<b>Bords du Loiret</b>	Sam.	23		Mar.	23		Jeu.	23	
Ven.	24	Baule	Dim.	24		Mer.	24		Ven.	24	
Sam.	25		Lun.	25		Jeu.	25	<b>Cléry-St-André</b>	Sam.	25	
Dim.	26		Mar.	26		Ven.	26	Baule 	Dim.	26	
Lun.	27	Lailly-en-Val	Mer.	27		Sam.	27		Lun.	27	
Mar.	28		Jeu.	28		Dim.	28		Mar.	28	
Mer.	29		Ven.	29		Lun.	29	Lailly-en-Val	Mer.	29	
Jeu.	30	<b>Cléry-St-André</b>	Sam.	30		Mar.	30	Dry	Jeu.	30	
			Dim.	31					Ven.	31	

 Vacances scolaires

 Val de Lire

 RPE fermé